



43

Délégués de l'Éducation Nationale

Le Puy en Velay le 13 décembre 2021

Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les adjoints,
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

L'Union des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale vous remercie de bien vouloir recevoir notre déclaration concernant l'avenir de l'école de Corsac à Brives-Charensac.

Nommés par le Préfet sur accord de l'inspectrice d'académie, les DDEN présentent une connaissance des écoles et de l'enseignement venue de leur expérience d'enseignants, d'élus et de citoyens au service des enfants et de la République.

Si la gestion des établissements scolaires de la commune relève de la décision des citoyens siégeant au conseil municipal, diverses considérations d'ordre pédagogique ou organisationnel peuvent toutefois éclairer leurs décisions.

Vous avez l'entière responsabilité de ce projet de fermeture et de restructuration des écoles élémentaires de Brives-Charensac, mais nous tenons à apporter un regard vigilant afin que les enfants puissent poursuivre leur scolarité en toute sérénité.

L'annonce brutale de la fermeture de l'école de Corsac n'est pas anodine quant aux répercussions sur les enfants, familles, enseignants et personnels de l'équipe éducative mais aussi sur la dynamique d'un quartier : sidération, sentiment d'abandon, de rupture, et incertitude ...

En effet, une fermeture d'école accueillant de surcroît une Ulis n'est pas un simple transfert de classe d'une école à l'autre et ne peut se faire à nos yeux sans prendre le temps de la concertation.

La mise en place d'un pôle élémentaire à l'école de la République est un nouveau projet aussi important dans l'aménagement des locaux que dans l'élaboration d'un projet pédagogique et éducatif concerté et ambitieux.

Nous ne doutons pas que votre objectif reste d'offrir le meilleur à tous les élèves tout au long du temps passé à l'école: accueil du matin, activités scolaires et périscolaires, restauration, récréation. et études

Vous avez pu nous faire part de l'investissement de la commune dans ce domaine et nous ne pouvons que nous en féliciter.

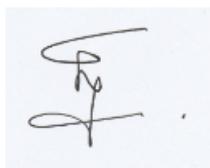
Pour autant il nous semble important de prendre le temps nécessaire afin que ce projet de transfert, s'il devait avoir lieu, soit le fruit d'une concertation faite de réflexion, contradiction, négociation, sources d'idées constructives. Il ne faudrait pas négliger l'expertise irremplaçable de l'équipe pédagogique et éducative dans le fonctionnement de l'école et l'aménagement des locaux. Elle est le cœur de la vie scolaire et le partenaire incontournable pour une équipe municipale.

Actuellement, la fermeture de l'école de Corsac nous apparaît prématurée. Il nous semble qu'un fonctionnement serein, sans interdiction d'inscription soit indispensable avant toute décision.

Nous espérons que nos arguments pourront enrichir votre réflexion, et restons à votre disposition pour approfondir le dialogue.

Recevez, Monsieur le maire, mesdames et messieurs les adjoints, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, l'assurance de notre dévouement pour les enfants et pour l'école laïque.

Mme Martignon, pour l'UDDEN 43.

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature is stylized and appears to be 'M. Martignon'.